

Etablissement Renault Guyancourt-Aubevoye

Déclaration des élus SUD à la Commission de préparation sanitaire de reprise du 20 avril 2020

Une semaine après le discours du Président de la République imposant la prolongation du confinement jusqu'au 11 mai, la direction du Technocentre entend préparer les esprits au retour au travail.

Nous voici donc réunis pour évoquer les conditions d'une reprise sur sites, mais finalement, y a-t-il eu cessation d'activité au Technocentre et à Aubevoye ? Pas vraiment !

Pour maintenir des activités soi-disant vitales pour l'entreprise, 400 salariés en moyenne sont présents quotidiennement au Technocentre et à Aubevoye pour réaliser des essais, des validations et des prototypes.

Pour SUD, la fermeture complète de l'établissement représentait la meilleure condition à la non-propagation du covid-19 et au respect du confinement demandé par les autorités. Il était ainsi de la responsabilité de la direction de réorganiser exceptionnellement les activités en permettant à toutes et tous de télétravailler, en sécurité de leur domicile et de manière égalitaire.

C'est en ce sens que les élus SUD ont activé une procédure de Danger Grave et Imminent (DGI) dès le 18 mars, et ont informé les salariés sur l'usage légitime de leur droit de retrait face au danger pour leur santé ou l'anxiété liée à l'exposition au virus. En faisant usage de ce droit, certains ont pu repousser les pressions hiérarchiques, et éviter par exemple des missions à Lardy destinées à effectuer des essais non essentiels.

Sans aucun échange avec nos élus, le DGI était cependant levé dès le lendemain par les rapporteurs CFE-CGC et CFDT de la Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail. Décision prise sur recommandations de la direction qui souhaitait maintenir les activités jugées par elle vitales pour l'entreprise et de la médecine du travail martelant que le respect des mesures barrières offrait toutes les garanties sanitaires pour travailler sur place. C'est une décision incompréhensible de la part de cette organisation syndicale qui semblait pourtant faire preuve de clairvoyance le 19 mars en exposant clairement sa position dans une de ses communications sur son site, je cite : « La CFE-CGC vous en supplie, ne vous trompez pas de combat. RESTEZ CHEZ VOUS!! »

Alors que le DGI portait sur l'ensemble de l'établissement, nous avons été scandalisés d'observer que pour toute enquête de terrain, les rapporteurs ne se sont déplacés que dans 3 ateliers sur les 13 zones ateliers concernées par la présence de salariés, recensées par la direction, et qu'aucune visite n'a eu lieu à Aubevoye, site particulièrement exposé au risque.

Les jours qui ont suivi nous ont malheureusement donné raison : le maintien de salariés en activité sur le site aura permis la propagation du virus avec plusieurs cas

constatés, des équipes de roulages contaminées au CTA, des arrêts de travail en cascade, et des secteurs comme l'atelier des plateformes d'intégration électrique à MQP11 pour lesquels une sévère désinfection sera indispensable.

Nos élus effectuent des visites régulières au Technocentre et à Aubevoye. Ils ont remonté nombre de situations graves et ont pu constater toute la difficulté de faire respecter les consignes de distanciation. A ce jour, nous n'avons toujours pas de réponses à nos questions envoyées le 03 avril, notamment sur le nombre de personnes touchées.

Lorsque, au cours de ces visites, nous avons évoqué le port de masque, la direction nous a tancé et menacé personnellement pour avoir fait circuler des messages sanitaires contraires à ceux de la médecine du travail. Une semaine plus tard, elle annonçait leur dotation aux salariés grâce à des stocks apparus d'on ne sait où. Et le port du masque apparaît aujourd'hui comme une mesure phare du déconfinement. Cherchez l'erreur!

Sur le fond, les élus SUD tiennent à rappeler un principe fondamental qui guide ses actions et sa position aujourd'hui : la santé des salarié-e-s prime sur toute autre considération.

Le Covid-19 est un nouveau virus sur lequel on manque cruellement de recul. Le principe de précaution devrait donc guider toutes les actions du Groupe. Rappelons que le principe de précaution expose que, malgré l'absence de certitudes à un moment donné dues à un manque de connaissances scientifiques, il est nécessaire de prendre toutes les mesures anticipatives de gestion de risques quand les dommages potentiels sur la santé peuvent être importants. Et les dommages du Covid-19 sont bien là avec bientôt 20000 morts en France.

Par conséquent, les seules activités auxquelles SUD apporte tout son soutien sont la fabrication de visières de protection, de repose-têtes utilisés en réanimation, de pièces pour respirateur artificiel ou de tout autre matériel médical qui fait tant défaut encore aujourd'hui. A cette occasion nous voulons saluer tous les salariés qui sont à l'origine de telles initiatives au sein du Groupe et au Technocentre en particulier.

D'autre part, quelles que soient les mesures appliquées sur l'établissement (mises à disposition de masques, de tests, ...), il est inacceptable que ces dispositifs ne soient pas destinés prioritairement aux populations à risques (personnes âgées, malades, ...), ainsi qu'à celles qui sont exposées à un risque élevé d'infection comme les personnels soignants.

Pour SUD, une planification nationale doit intervenir, afin d'éviter que chaque entreprise ne procède individuellement à la mise en œuvre de ces dispositifs, alors même que son activité, telle la construction automobile, ne répond manifestement pas à un besoin vital des populations.

La poursuite et l'extension des activités d'Ingénierie ne sont pas des priorités à l'heure actuelle, tant que trop de vies sont encore en jeu. Sans compter qu'une reprise prématurée pourrait relancer la pandémie, compromettant un peu plus nos vies et nos emplois.